

# BULLETIN 2018 MUNICIPAL



## Editorial du Maire

**A l'aube de cette nouvelle année, le Conseil Municipal vous présente ses meilleurs vœux.** Il continuera à faire de son mieux pour répondre à vos aspirations et aux intérêts de notre village.

Souhaitons donc aussi une bonne année à notre village, lié depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 aux 49 autres communes de la nouvelle Communauté de Communes du Haut Béarn (CCHB), voulue par la réforme territoriale et la loi NOTRe (Nouvelle Organisation du Territoire de la République).

On a vite compris que ce qui était annoncé comme **le but** essentiel de cette réforme : **réaliser des économies, était un leurre...**

On aimerait malgré tout souhaiter également une bonne année à notre nouveau territoire, mais que **son année de naissance ait signé la mort de notre maternité, ce lieu emblématique de vie, augure mal de l'avenir.** Car en 2017, création de la CCHB et agonie de notre maternité resteront indissolublement liées.

Une fois de plus, nous avons été trompés **et la neige, en janvier portera la couleur du deuil.** Tous les soi-disant experts de tout poil, qu'ils soient de l'ARS-Hara-Kiri ou d'ailleurs, **ne pourront jamais justifier la mort de notre maternité.**

Tous les meilleurs spécialistes du monde **ne nous feront jamais douter de la nécessité de maintenir une maternité sur un territoire de plus de 33000 Habitants.**

Tous les Thomas Diafoirus censés se porter à son chevet n'ont fait que l'achever...

Et tous les prétendus (ir)responsables hospitaliers porteurs de projets que la discréditer.

Comment s'étonner alors de la baisse de ses naissances et de sa détérioration ?

« Quand on veut tuer son chien on l'accuse de la rage ».

**La fermeture de notre maternité est un exemple flagrant de tentative d'affubler les économies drastiques imposées en matière de santé, d'une fallacieuse volonté d'agir pour le bien des populations ; cela participe d'un mépris et d'une violence inouïe à leur encontre.**

Pour répondre à Mme la Sous-Préfète, **l'Etat doit garantir le droit de naître, de vivre et de vieillir dignement sur notre territoire** ; serait-il le plus éloigné, le plus déshérité du monde, qu'il s'agirait encore d'une parcelle de la République, de droit à l'égalité et à la dignité.

S'il est question ici de maternité, à Navarrenx c'est de perception, à Mauléon de brigade de gendarmerie.... Et à Oloron peut être même de sous-préfecture.....

Quand **l'Etat, censé lutter contre les inégalités territoriales en organise la précarité**, il n'est pas étonnant que la population rurale se sente abandonnée par les politiques publiques !

Janvier tire son nom de Janus, ce dieu à double visage, l'un tourné vers l'année écoulée, l'autre vers l'année à venir.

**Si l'année écoulée fut celle de Thanatos et du renoncement, faisons en sorte que celle à venir soit celle d'Eros et du sursaut !**

**Car, « tout est perdu fors l'honneur » !**

**Et s'il faut mourir, mourons en nous battant.**

**Notre combat est celui d'un territoire qui veut vivre !**

Notre maternité repose sous la neige

Et je me dis, je me redis...

De tous ces dessins d'enfants que n'ai-je

Su préserver la fraîcheur de la vie.

Il a fallu que des irresponsables abrègent

Son existence, c'est ainsi..

Mais elle repose aussi sous la neige

Carbonique d'extincteurs d'incendies....

Claude LACOUR

### Invitation des nouveaux habitants

Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, le Conseil Municipal a invité les nouveaux habitants le samedi 13 janvier lors d'une petite cérémonie de présentation des vœux.



C'est la 3<sup>ème</sup> année que nous demandons à nos employés de décorer l'école et la mairie pour Noël. Il faut reconnaître qu'ils le font très bien.

Est-il envisageable, pour l'an prochain, de vous demander de décorer devant chez vous pour donner à tout notre village des allures de fêtes de fin d'année ?

## **Succès de notre journée citoyenne du samedi 14 octobre après-midi**

Un succès qui a dépassé toutes nos espérances, pour la 1<sup>ère</sup> fois que ce Conseil Municipal lançait cette opération.

35 adultes et 6 enfants se sont inscrits et sont venus donner de leur temps pour améliorer notre cadre de vie par leur travail.

Encore faudrait il ajouter celles et ceux qui, pour diverses raisons, n'ont pu venir ce jour-là, mais nous ont manifesté leur adhésion en nous envoyant des petits mots d'excuses, en nous assurant qu'ils seraient là l'an prochain, ou en cuisinant des gâteaux pour le café d'accueil.

Répartis en plusieurs équipes, les volontaires ont désherbé les rues et les parterres menant au cimetière, débroussaillé les talus et bas côtés jusqu'au lotissement Rimbéré, nettoyé les caniveaux, rigoles, puisards et ponts, tondu et taillé les arbustes à l'ancienne gare, posé des panneaux de signalisation routière. Etc...

**L'objectif premier n'était pas financier, même si le gain n'est pas négligeable** dans un contexte de baisse des dotations et de hausse des charges.

Le bénévolat existe depuis longtemps, mais son récent développement comme lors des journées citoyennes qui se multiplient un peu partout, signe son retour en force : des bénévoles qui s'approprient fièrement leurs travaux, gage d'un respect ultérieur sur fond de crise budgétaire. Et dans l'impossibilité pour nos employés de faire face à toutes leurs tâches, **ces journées contribuent à faire émerger une nouvelle conscience collective et renouvelle le désir de citoyenneté en renforçant le lien social et la fraternité, ce qui n'est pas le moindre des objectifs.**

N'a-t-il pas été étonnant de constater le plaisir que beaucoup ont pris à travailler sous la chaleur, avec d'autres, qu'ils ne connaissaient pour ainsi dire pas !.. plaisir qui s'est prolongé le soir autour d'une bonne table de remerciements.

On arrive au bout du système dans lequel la collectivité est là pour assister les habitants !

On a besoin de fraternité et de vivre ensemble.

**Vous pouvez compter sur nous pour vous solliciter l'an prochain pour une autre journée de bénévolat au service de la citoyenneté et des économies.**

**Mais est-il besoin de préciser qu'il serait bien de nettoyer chacun devant chez soi, régulièrement, et sans attendre....**



## **TRAVAUX REALISES EN 2017**

### Rénovation de l'éclairage public

**Le but** de l'éclairage public, **c'est la sécurité.**

L'objectif de **la rénovation** consiste à **éclairer mieux en consommant moins** et en mettant toutes **les installations aux normes.**

Notre commune qui a déjà effectué plusieurs tranches d'enfouissement des réseaux répond en grande partie à tous ces critères, mais il restait quelques points noirs et quelques secteurs à rénover. Ainsi que nous le préconisait l'audit du Syndicat d'Electrification, Le Conseil Municipal a procédé cette année :

- ❖ A la mise aux normes de 5 armoires électriques défectueuses pouvant même s'avérer dangereuses.

○ Montant des travaux .....	5.247,45 €
○ Participation du département.	1.681,31 €
○ FCTVA .....	829,37 €
○ Reste à charge de la commune	2.736,77 €

- ❖ Au remplacement des 5 vieux derniers lampadaires à boules diffusantes énergivores et pollueurs du ciel nocturne. (3 en haut de la rue du Bourguet et 2 au lotissement de l'Arrecq de Cassou).



- ❖ Au remplacement d'une vingtaine de lampes à vapeur de mercure (interdites de fabrication et de commercialisation) par des lampes de sodium plus économes et de lumière plus douce, avec leurs consoles, mais en gardant les poteaux supports. (En haut de la rue du Bourguet et dans la rue de l'Arrecq de Cassou).

○ Montant des travaux.....	11.764,39 €
○ Participation du SDEPA.....	4.500,00 €
○ FCTVA .....	1.852,64 €
○ Reste à charge de la Commune	5.411,75 €

Il nous reste à rénover l'éclairage Public sur la départementale, aux 2 extrémités de notre village.

Pour réaliser d'avantage d'économies, l'extinction de l'Eclairage Public entre minuit et 5H est toujours à l'étude. Les avis des membres du Conseil Municipal divergent à ce sujet, comme les avis de toutes celles et de tous ceux d'entre vous que nous avons questionnés à ce sujet. Un questionnaire-sondage à rapporter en Mairie est joint à ce bulletin.

## **VOIERIE**

### ❖ Route du bois :



Les 2 premiers kilomètres (jusqu'aux buses), ont été refaits en grave émulsion en 2015 et 2016

Suite au changement de groupement d'appels d'offres c'est l'entreprise LAFFITTE, qui a terminé jusqu'en haut de Lompré, mais en bi-couche  
Facture LAFFITTE 2323€ TTC

### ❖ Chemin Charbonnel :

Réfection en enrobé jusqu'à la jonction avec ST GOIN, avec busage de la partie droite après le pont de la mouline pour faciliter les croisements.

Facture LAFFITTE = 10 507,68 € TTC



### ❖ Chemin des Biscays :

D'un intérêt moindre, il était cependant en très mauvais état. Il a été renivelé, reprofilé et rechargé en grave 31-5. Les 150 premiers mètres, en forte pente, à partir de chez Bernadette et Jean Laborde, ont été réalisés en tri couches pour une meilleure tenue, avec des caniveaux transversaux pour l'évacuation des eaux de ruissellement.

La Commune d'AREN, ayant prévu la réfection des 150 derniers mètres ultérieurement, n'a pas souhaité le terminer avec nous.

Facture LAFFITTE : 2510 € TTC.





Rue de l'Arrecq de Cassou :

Elle était en mauvais état et les 120 premiers mètres ont été busés sur la droite pour l'élargir et permettre les croisements.

Facture LAFFITTE : 20 655,60 €

❖ Marquages au Sol :

Tous les passages piétons, Ilots directionnels, bandes stop et lignes du fronton, ont été repeints.

Facture LAFFITTE : 852 € TTC



<u>TOTAL VOIRIE</u> .....	37.858,28 €
Subvention 2017 .....	6.496,00 €
Subvention 2016 versée en 2017	10.208,00 €
Remboursement TVA en 2018.	<u>6.308,08 €</u>
Reste à charge de la Commune	14.846,20 €

- AUTRES TRAVAUX

❖ Réfection du préau de l'école



Le crépi tombait sur la route.

Les pierres sous-jacentes étant belles et en bon état, l'entreprise CARRICART les a décrépées, nettoyées et rejointées à la chaux.

Facture CARRICART = 2 400,01 € TTC

Aire de la Gare : En relation avec l'administration pénitentiaire, une personne y a effectué ses 100 H de Travail d'Intérêt Général à réparer la toiture, repeindre les volets et rénover les tables de pique-nique. Cela ne nous a coûté que le prix des matériaux et nous avons une entrée de village plutôt sympa et accueillante.



❖ Réparation des infiltrations dans le réseau d'assainissement au niveau du regard 51 (vers le haut de la rue du Bourguet)

Facture DLBTP 1.338,00 € TTC



❖ Travaux complémentaires de sécurisation routière

Le 3<sup>ème</sup> ralentisseur a été mis en place en haut du village (entrée par la route du bois).

Une commande de panneaux de signalisation a également été passée pour environ 1000 €.



❖ Réfection des bancs de la place de l'église



Ils ont été décapés et repeints par nos employés intercommunaux.

## **VENTE RECORD DE BOIS DE LA COMMUNE**

33735,03 €, c'est le solde positif entre :

- Les dépenses pour travaux sylvicoles, entretien forestier, abattage, débardage.
- Les recettes de ventes aux professionnels et aux particuliers (bois de chauffage)

Selon le tableau ci-dessous.

Tiers	Objet	Total TTC
OFFICE NATIONAL DES FORETS	TRAVAUX SYLVICOLES PROGRAMME 2017	3 179,00
SUPERVIELLE Pierre & Marc SDF	ENTRETIEN FORET COMMUNALE	1 029,60
SUPERVIELLE Pierre & Marc SDF	ABATTAGE ET DEBARRAGE BOIS CHAUFFAGE	844,80
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>5 053,40</b>
<b>RECETTES</b>		
Tiers	Objet	Total TTC
TREBUCQ Robert	VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE	300,00
DIVERS SUR DELIBERATION	VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE 2017	3.096,00
OFFICE NATIONAL DES FORETS	VENTE DE BOIS MENDRIBIL	1.296,39
OFFICE NATIONAL DES FORETS	VENTE DE BOIS MENDRIBIL	1.282,84
SEBSO	VENTE COUPES DE BOIS BARCELONE DU GERS	28.851,20
	HAGOLLE A PREVOIR	1.762,00
	HAGOLLE A PREVOIR : 100 T/22€	2.200,00
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>38.788,43</b>

Les prochaines ventes affouagères de bois de chauffage pour les habitants de la commune auront lieu en mars 2018, dans les parcelles 5U (Talou Mayou) et 11 U (Sarraude). Une information sera donnée en temps opportun pour les inscriptions qui précéderont le tirage au sort des lots en Mairie. Le prix reste fixé à 7 € le stère.

Il est rappelé que le bois doit être ensuite stocké à l'intérieur des propriétés, après avoir été **exploité dans les délais. Passé ce délai, les affouagistes n'ayant pas terminé l'exploitation de leur lot, seront considérés comme y ayant renoncé.**

Le Conseil Municipal remercie M. Romain GRELET, notre nouveau technicien ONF ainsi que Roger NODIN qui continue bénévolement à nous prodiguer ses conseils.

### **Notre école à la rentrée de septembre :**

Souhaitons la bienvenue à Paola Couchinave, notre nouveau professeur des écoles, qui a la charge des 20 élèves de la classe de CE2/CM1 de notre village.

L'effectif du RPI de notre vallée est encore en augmentation (135 élèves contre 127 l'an dernier).

**Le projet pédagogique** s'articule autour de 2 axes essentiels :

- Améliorer la maîtrise de l'écrit
- Enrichir les parcours culturels, citoyens et numériques des élèves.

**Plusieurs actions sont prévues en ce sens :**

**Un Espace Numérique de travail (ENT)**, mis en place dans la classe, permet aux élèves et aux enseignants de trouver des informations en lien avec les activités éducatives. Ce portail est également accessible aux parents, pour consulter le travail de leurs enfants.

Cela nécessite cependant le renouvellement du parc informatique en grande partie obsolète.

Une demande est faite auprès de la CCHB.

**En matière littéraire**, notre école participe à nouveau au **prix Bouquin Malin**, organisé par la Médiathèque d'Oloron et soutenu par la CCHB, pour inciter les élèves à la lecture et leur donner le goût de lire.

Ce prix littéraire, à destination des enfants de 8-10 ans du Haut Béarn est maintenant une institution. 13 livres sélectionnés sont proposés à une trentaine de classes de notre territoire, pour de multiples activités d'écriture, de correspondance, d'expression orale et de dialogue... Les élèves votent ensuite dans leur Mairie pour leur ouvrage préféré, dans les conditions d'un vote officiel, avec bulletins, urne, isolement, permettant un apprentissage de la citoyenneté. L'auteur élu est invité à la fin de l'année scolaire à rencontrer ses lecteurs, dans leurs classes, et lors d'une grande remise de prix à l'Espace Jéliotte, à laquelle tous les élèves participent.

**En matière artistique**, nos élèves vont bénéficier de **3 spectacles** de la programmation culturelle jeunesse. La CCHB prend en charge le transport + 2€/spectacle et l'APE 3 €/spectacle.

**L'Eco -Parlement des Jeunes** sensibilise les jeunes à la biodiversité.

6 demi-journées d'intervenants sont prévues pour nos élèves, ainsi que des rencontres, dont la 1<sup>ère</sup> a eu lieu à Lucq de Béarn le 23 novembre.

**Sur le plan sportif**, les enfants de notre école sont engagés dans un projet de **4 journées de ski alpin** à la Pierre St Martin dans des conditions financières exceptionnelles : 16 €/ enfants pour les 4 sorties. L'EPSA prend en charge la quasi-totalité des frais (location, forfaits et transport)... Et **6 séances de pelote** sont prises en charge par l'APE, dans le cadre d'un projet départemental, à Moumour.

**Rythmes scolaires** : 55 familles sur 75 et la majorité des enseignants s'étant prononcés pour un retour à la semaine de 4 jours, une nouvelle organisation sera proposée à la rentrée 2018.

**Travaux de l'agenda d'accessibilité programmée (ADAP)** : La mise aux normes des toilettes, ainsi que les plans inclinés, que nous devons réaliser cette année sont maintenant de la compétence de la CCHB.

**Un nouveau 8 Mai en 2018**, avec une Marseillaise chantée par nos élèves ?

C'est en tout cas, ce qui est prévu.... Avec une surprise. Nos élèves et leur professeur ont eu l'idée d'effectuer des recherches sur les soldats de notre village, morts pendant les 2 guerres mondiales, et de venir nous les présenter lors de la cérémonie au monument aux morts. Voilà une initiative qui mérite toutes nos félicitations.



## **Le plan local d'Urbanisme Intercommunal. PLUI**

Ce document, dès son approbation, remplacera les Cartes Communales d'Aren, de Géronce, de Geüs d'Oloron, d'Orin, de Préchacq Josbaig et de Saint Goin.

Ce nouveau projet de territoire aura pour volonté :

- ❖ **De prendre en compte les richesses naturelles** du territoire **en préservant** notamment les **continuités écologiques et paysagères** qui structurent les espaces de la Vallée.
  
- ❖ **De développer l'attractivité des communes** afin d'accueillir une nouvelle population sur la globalité du territoire **tout en modérant la consommation des espaces naturels**, agricoles et forestiers.
  
- ❖ **De renforcer l'activité économique** autour de 3 principaux axes : garantir la pérennité de l'activité agricole, permettre le maintien et l'accueil des activités existantes et futures, proposer une offre touristique complète.

Afin de permettre la réalisation du projet porté par chaque commune, les 6 Maires se sont mis d'accord afin d'appliquer un sursis à statuer sur les demandes d'autorisation concernant les constructions, installations ou opérations qui seraient de nature à compromettre ou à rendre plus onéreuse l'exécution du futur PLUI.

En d'autres termes, certaines parcelles rendues constructibles par les Cartes Communales aujourd'hui, vont voir leurs droits à construire bloqués pendant une période de 2 ans.

Toute information supplémentaire sera disponible à votre Mairie afin de prendre connaissance des zones qui seront soumis à ces prérogatives.

Enfin, une réunion publique sera organisée en janvier 2018 pour exposer le projet de PLUI et répondre aux observations des habitants.

**RAPPEL** : Toute construction nouvelle, extension, réfection de façade, tout aménagement, changement de destination (ex grange transformée en habitation), abri de jardin, (même inférieur à 20 m<sup>2</sup> ou démontable) **doit faire l'objet d'une demande auprès des services de l'urbanisme** afin d'obtenir une autorisation ou un permis. Les dossiers sont à retirer à la Mairie.

## **Schéma Directeur d'Assainissement**

Notre village a été précurseur puisqu'il a été le premier de la vallée à installer un réseau d'assainissement en 1985. Il faut rendre hommage aux élus de l'époque qui ont su montrer la voie...

Mais notre réseau a plus de 30 ans .. et il contient de l'amiante.

Les rejets de notre station continuent à être conformes, mais aux normes de l'époque et en fonction des critères pour lesquels la station a été construite, c'est-à-dire que si elle filtre bien les graisses et les matières organiques, elle ne retient pas les polluants chimiques, en particulier les nitrates et le phosphore qui dégradent les cours d'eau.

En outre, notre station d'épuration (STEP) a été construite pour une capacité de traitement de 270 équivalents habitants(EH ). Nous en sommes à 252 et il est urgent de préparer l'avenir proche. Il en est de même pour les stations des autres villages de la vallée. C'est pourquoi, dès 2015 nous avons fait appel à un bureau d'études pour établir, un schéma Directeur d'Assainissement intercommunal.

Une inspection par caméra a révélé des perturbations de fonctionnement de la station par l'arrivée d'eaux claires parasites auxquelles nous devons remédier.

- Des infiltrations d'eau dans le réseau d'eaux usées dues à des ruptures de la canalisation dans la montée de la rue du Bourguet ont été réparées en septembre (voir article travaux).
- Des tests à la fumée et aux colorants, en juillet, ont identifié **des gouttières branchées en infraction sur le réseau d'eaux usées au lieu de l'être sur le réseau d'eaux pluviales. Les propriétaires, informés, doivent se mettre en conformité sans délai en effectuant les travaux nécessaires.**

Quant à notre station, la question se pose de savoir si nous devons seulement la mettre aux normes, ou mutualiser notre réseau soit avec St Goin et Géronce pour un exutoire dans le Joos, ou avec St Goin, Géronce et Préchacq pour un exutoire dans le gave. Dans chacun des cas, les enjeux financiers sont énormes à l'échelle d'une petite commune. Des subventions sont envisagées, sans que nous en connaissions pour le moment le montant. Il y aura des décisions à prendre, qui auront inévitablement des répercussions sur le prix de l'eau par l'impact du coût de l'assainissement.

**SICTOM –Collecte des déchets** : Continuons à affiner notre tri d'ordures ménagères.

**La mise en place de tri sélectif par la collecte des sacs jaunes est une réussite** qui a substantiellement diminué le tonnage d'ordures ménagères à incinérer et augmenté le tonnage de déchets à valoriser, apportant ainsi d'importantes recettes au Sictom. **Rappelons-nous que tout ce qui est emballage** (pots de yaourt, barquettes de viande, film alimentaire, bouteilles plastique ..etc) **doit être mis en mélange avec les papiers dans les sacs jaunes.**

**Exception toutefois : les papiers déchiquetés, passés au destructeur de documents, comme les confettis ne peuvent paradoxalement être traités par le centre de Sévignac et doivent donc être mis avec les ordures ménagères.**

Logiquement, les conteneurs à papiers et à petits emballages ont été retirés des points d'apports volontaires comme en face de chez SALDU ou à la déchetterie. Seuls les conteneurs pour le verre restent en points d'apports volontaires. Pensez à utiliser 1 composteur (gratuit en Mairie) pour vos ordures ménagères.

## **SECURITE ROUTIERE**

### **RAPPEL :**

Nous sommes au regret de constater un net relâchement en ce qui concerne le respect de la limitation de vitesse à 30 Km/h dans le village.

Bien sûr, cela n'est pas le fait que de nos concitoyens, mais cela est aussi de leur fait, et d'avantage qu'il y a peu de temps.

Le Conseil Municipal a fait de la sécurité routière une de ses priorités.

Beaucoup a été fait depuis notre élection :

- Des décisions ont été prises qu'il s'agit de respecter : limitation à 30 km/h.  
Nous avons maintes fois expliqué pourquoi 30 (90 % de survie pour les enfants en cas d'accident) et non 50 (90 % de décès en cas d'accident)
- Des crédits importants ont été engagés
- Des travaux réalisés : campagne d'information accompagnant la pose de panneaux.  
Réalisation de ralentisseurs et d'un chemin piétonnier.  
Pose d'un radar pédagogique itinérant

Il semble que cela soit un peu oublié et qu'on ne voit plus les panneaux.

Le Maire, qui a le pouvoir de police sur la Commune, est souvent interpellé à ce sujet, et des riverains se plaignent du bruit (proportionnel à la vitesse).

Jusqu'à présent, le Conseil Municipal s'est toujours refusé à faire appel aux services de police pour des contrôles : faudra-t-il en arriver là ?

Les élus sont convenus qu'ils ont un devoir d'exemplarité et d'intervention auprès des contrevenants.

## **Congrès des Maires de France**

Du 20 au 23 novembre, j'ai participé au 100<sup>ème</sup> congrès des Maires de France à Paris.

Ce rendez-vous politique majeur est l'occasion de faire entendre la voix des communes et d'échanger avec les plus hauts représentants de l'Etat, de dialoguer sur les problématiques spécifiques aux collectivités territoriales et de se tenir informé.

L'avalanche de mesures défavorables aux territoires a profondément affecté la confiance vis-à-vis de l'Etat. Ce congrès s'est donc tenu dans un contexte de relations tendues entre l'Etat et les collectivités locales : baisse des dépenses de fonctionnement, suppression de la taxe d'habitation, diminution des moyens de l'agence de l'eau, conditions de mise en œuvre de la nouvelle compétence des milieux aquatiques et de prévention des risques d'inondation (GEMAPI), transfert obligatoire de la compétence eau et assainissement, avenir du logement social...etc

Pour répondre aux questions que nombre d'entre vous m'ont posées :

Non, je n'ai pas sifflé Emmanuel MACRON. On ne siffle pas le Président de la République, à plus forte raison lorsqu'on est un élu et qu'on l'a invité au Congrès. Il s'agit là d'un principe, basé sur la plus élémentaire attitude républicaine de respect et de dignité.

Les maires présents, sans être rassurés à l'issue de son intervention, ont pris acte de la volonté du Président de la République de renouer le dialogue avec les communes et de revenir chaque année au congrès nous rendre compte.

## **Des changements importants en Mairie**

### **Le PACS en Mairie depuis le 1<sup>er</sup> novembre**

Les missions afférentes au PACS, exercées précédemment par les Tribunaux, sont transférées aux communes.

Les officiers de l'état civil, (Le Maire donc, ou un(e) adjoint(e)), sont chargés depuis le 1<sup>er</sup> novembre, de la procédure (déclaration, modification, dissolution, publicité...etc..).

### **Les Cartes Nationales d'Identité, à Oloron, Navarrenx ou ailleurs (liste sur [servicepublic.fr](http://servicepublic.fr))**

Depuis le 14 mars, il faut se rendre dans une Mairie équipée d'un dispositif de recueil capable de numériser les empreintes, en ayant pris soin de prendre RDV. Se munir d'un acte de naissance, de 2 photos d'identité récentes de face, tête nue sur fond clair et d'un justificatif de domicile à son nom.

La carte Nationale d'identité est gratuite, mais en cas de perte ou de vol, il faudra déboursier 25 € pour la renouveler.

### **En matière d'urbanisme**

2017 a vu la fin de la mise à disposition gratuite des services de l'Etat.

**Depuis le 1<sup>er</sup> novembre les demandes de CU (certificat d'Urbanisme), de permis etc..., déposés en mairie, sont instruites et facturées par le service de l'urbanisme à Oloron.**

Les frais afférents sont à la charge de la commune et non des demandeurs, mais en compensation, le Conseil Municipal peut augmenter le taux de la Taxe d'aménagement...

Ce qu'il n'a pas décidé à ce jour.

Est-il besoin de préciser que tout cela augmente la charge de travail en mairie et que notre secrétaire doit chaque fois effectuer des formations complémentaires !

### **Journée de la Défense et de la citoyenneté (JDC)**

Le 12 Octobre, au SDIS d'Oloron, votre maire a eu le plaisir de remettre le certificat de participation à la JDC à William Lemasson, lors d'une cérémonie présidée par Madame La Sous-Préfète, en présence du Lieutenant ISSON chef du SDIS, et des maires du secteur.

Vous avez entre 16 et 18ans ?

C'est le moment de participer à cette journée, **obligatoire pour les garçons comme pour les filles.**

L'objectif est de vous sensibiliser sur votre rôle et votre responsabilité de citoyen. Elle vous permet de rencontrer des militaires et de découvrir leurs métiers et les différentes formes d'engagement : volontariat, service civique, service civil, réserve militaire etc.....La journée commence à 8H30 par un petit déjeuner offert à chaque jeune. Place ensuite à des modules d'informations sur les valeurs de la République, et à des tests. Après le repas de midi offert également sur place, vous êtes initiés aux premiers secours et vous pouvez visiter le site et des matériels militaires. La journée s'achève à 17H00 par la cérémonie de la remise des certificats. **Ce certificat est nécessaire pour passer un examen: BAC, CAP, BEP, permis de conduire, concours de la fonction publique etc.....**

**Nos associations** : Elles sont intercommunales dans la vallée de Josbaig.

Nos jeunes peuvent pratiquer le rugby à l'**USJ**, les adultes la gymnastique d'entretien avec l'**ATLAS**, les parents d'élèves peuvent adhérer à l'association des Parents d'élèves (**APE**) et les séniors à **Génération Mouvement**.

La France compte 16,6 millions de personnes âgées de plus de 60 ans soit 25 % de la population. 12,5 millions ont plus de 65 ans et vivent majoritairement à domicile.

Maintenir des activités traditionnelles en misant sur la bonne humeur, les jeux de société et l'organisation de gouters appréciés, donner l'occasion de se retrouver, de rompre l'isolement, maintenir un minimum de convivialité.... Le club **Génération Mouvement** offre des activités répondant à ces objectifs chaque jeudi après midi à la salle multi-activités de St Goin.

### **Incivilités : Toujours trop nombreuses**

- **Le jeudi 14 décembre** au soir, des individus ont fait tomber 4 piquets et une dizaine de mètres de grillage pour pénétrer par effraction à la déchetterie. Une plainte a été déposée à la Gendarmerie.
- **En mai**, les vitres sécurit des sanitaires derrière le fronton ont été brisées pour la 2<sup>ème</sup> fois.
- **L'arrosoir du cimetière a été dérobé 2 fois** depuis le début de l'année.
- **Au quotidien** il y a aussi les papiers jetés sur la chaussée, les canettes de bières souvent brisées au fronton, des emballages alimentaires type MACDO. sur la place, les déjections canines, les mégots, en particulier devant le portail de l'école et qui obligent votre Maire, les adjoints et les conseillers à jouer les « éboueurs » et agents de propreté....

**Le prochain recensement** aura lieu du 9 Janvier au 17 Février 2018.

Anaïs BAGOLLE a été nommée agent recenseur. Après sa formation, elle devra se rendre dans chacun de vos foyers. Nous vous demandons de lui réserver le meilleur accueil.

**Le Conseil Municipal** organisera en 2018 une réunion publique de mi-mandat à laquelle vous serez invités.

### **Installation d'une cabine livre échange.**

Véronique BERARD suggère d'en installer une. Le but étant de faire vivre les ouvrages au lieu de les laisser dormir dans un tiroir ou sur une étagère.

Nous pensons que c'est une bonne idée... reste à déterminer où.... Et comment.

### **Merci au Comité des fêtes**

Les dernières fêtes du 15 Août ont, une fois de plus, connu un beau succès. Nous avons la chance d'avoir un **comité des fêtes dynamique**, où règne un excellent esprit d'équipe, et qui mérite toute notre gratitude. Les ancien(ne//s) encadrent les plus jeunes et reviennent ensuite aider lorsque cela est nécessaire.

**Le Conseil Municipal verse une subvention importante de 2545 €, mais insuffisante pour assurer le succès des fêtes.** Nous attirons donc votre attention, en particulier celle des nouveaux habitants, sur **l'importance de la quête des baladins en juillet-août** pour récolter votre participation, assurant ainsi le complément nécessaire. **Nous vous sommes reconnaissants de votre fidèle générosité, indispensable pour le succès des fêtes.**

Le feu d'artifice à lui seul coûte 1800 €.... Mais tout le monde l'attend !

Sous l'égide des 2 co-présidentes : Anaïs BAGOLLE et Emilie MIQUEU, le bureau se compose :

D'une secrétaire : Noélie BERARD, une secrétaire adjointe : Célia PEBOSCQ

Un trésorier : Clément MIQUEU et un trésorier adjoint : Florent BAGOLLE

### **Des nouvelles de nos champion(ne/s)**

**Noélie BERARD** : Notre championne de France U18 de ski-cross persévère et cherche des sponsors pour continuer à concilier études et sport de haut niveau. Hélas, en novembre, elle s'est blessée à l'entraînement en équipe de France et la saison 2018 de notre étoile montante du ski-cross est compromise.

**Aurore et Maéva MELLIER** : Après leur titre de championnes de France 2016, Nationale B baline mur à gauche, en 2017 elles sont devenues championnes du Béarn baline trinquet et vice-championnes du Béarn de gomme pleine. Début 2018, elles commencent les compétitions du championnat de France dans ces 2 spécialités.

**Christophe MEYER** : notre ex-champion de France de pétanque continue à pratiquer son sport à un haut niveau puisqu'il concourt en catégorie Elite. Pour lui, c'est aussi une affaire de famille puisque ses parents, Mr et Mme MAYER concourent en catégorie Promotion.

## Etat Civil 2017

**Naissances** : Amir BARRAQUE de Hervé BARRAQUE et Imane BAYANE le 14 Janvier  
Néo LHOSTE de Ludovic LHOSTE et de Julie CHOURRE le 28 mars  
Tiago DA COSTA de Christophe DA COSTA et Elodie KENOUGH le 25 septembre

Le Conseil Municipal félicite les heureux parents et présente ses vœux aux nouveaux nés.  
Il a été décidé de continuer d'offrir un bon cadeau de 50 € à chaque naissance.

**Mariage** : Vanessa POUYANNE et Julien SAMITIER

**Décès** : Marie BOUCAU le 6 janvier  
Pierre GRACIA le 6 février  
Josette DIMECH le 22 février  
Danielle LABARERE le 1<sup>er</sup> avril  
Martine FERREIRA le 3 août  
Simon BAGOLLE le 24 septembre

Notre commune a donc été particulièrement meurtrie cette année.  
Nous renouvelons nos sincères condoléances aux familles.

